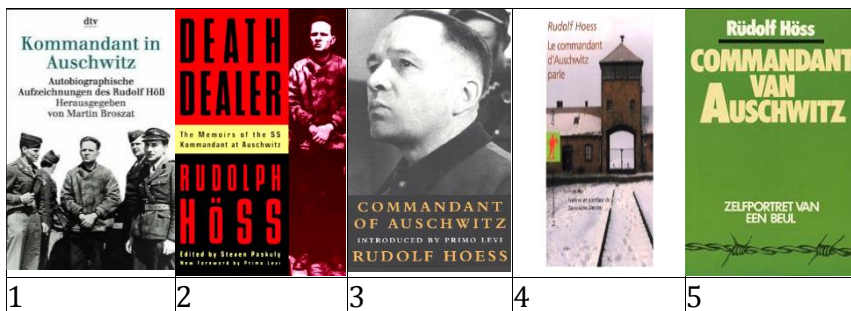


Application pédagogique

Le témoignage du bourreau : de la Shoah à l'Indonésie

Les activités ci-dessous ont pour objectifs de réfléchir sur le témoignage du bourreau : quel est son poids historique ? Quel effet produit-il sur le lecteur/spectateur ? Dans quel contexte prend-il la parole ? Cela influence-t-il son discours ? Quels écueils le focus sur le bourreau peut-il produire ?

1. Comparez les couvertures et titres des différentes éditions (allemande (1), anglaise (2-3), française (4), néerlandaise (5) du texte de Höss. Pour ce faire, retrouvez sur internet les photos utilisées sur ces couvertures afin de les contextualiser.



- Les illustrations sur les couvertures sont stratégiques ainsi que les titres. Quel accent évoque chacune de ces couvertures ? Quels en sont les objectifs ? Quelle stratégie vous paraît opportune ? Gardez à l'esprit l'extrait sur le gazage des prisonniers russes en commentant les couvertures.
- Reconnaissez-vous le lieu représenté sur la couverture de la version française (4) ?
- Pourquoi pensez-vous que l'éditeur du livre néerlandais a opté pour les barbelés (5) ? Qu'est-ce que le barbelé signifie, selon vous ? Notez trois mots qui vous viennent à l'esprit.
- Proposez à votre tour une couverture et un titre pour une édition qui sortirait prochainement. Expliquez les choix que vous faites.

2. *The Act of Killing*, Joshua Oppenheimer, 2012

The Act of Killing, Joshua Oppenheimer, 2012



© Joshua Oppenheimer

Pré-requis à l'activité : les élèves ont lu l'article ci-joint et connaissent le contexte de mémoires écrites par Höss et la réception de ce document par le public ainsi que les différentes controverses liées à ce document qui donne la parole au bourreau.

L'enseignant invite les élèves à approfondir cette réflexion avec un documentaire récent réalisé par Joshua Oppenheimer, 2012, *The Act of Killing*. Pour situer le contexte historique de ce documentaire, nous vous proposons le document suivant disponible sur le site d'Amnesty International :

http://www.amnesty.fr/sites/default/files/Flyer_The_Act_of_Killing.pdf. Il s'agit des massacres de masse sur les « communistes » en Indonésie dans les années 60. Les bourreaux, impunis et protégés

au plus haut niveau de l'État, sont priés par Oppenheimer de mettre en scène les meurtres, selon les conventions de leurs genres hollywoodiens préférés (western, film noir, comédie musicale, ...). Le réalisateur les accompagne dans la production de leur « film » et dans la vie quotidienne. Le personnage principal est Anwar Congo, un ancien « gangster » qui a tué des centaines de gens et est aujourd'hui une star en Indonésie.

Documents :

Bande annonce du film :

http://www.allocine.fr/video/player_gen_cmedia=19491568&cfilm=217002.html

Extrait du film : http://www.dailymotion.com/video/xyxhrb_the-act-of-killing-l-acte-de-tuer-extrait-1_shortfilms

Emission TV (indonésienne) interviewant Anwar Congo et le célébrant comme un héros. Anwar Congo est le fondateur du mouvement de jeunesse paramilitaire et violent Pancasila. La « star » fait acte de présence lors d'une émission télé enregistrée en la présence de plusieurs membres de Pancasila : http://www.dailymotion.com/video/xyxhny_the-act-of-killing-l-acte-de-tuer-extrait-3_shortfilms

Objectifs de l'activité :

- Inviter les élèves à formuler une pensée critique construite de façon collective par rapport à un document particulier qui est celui du témoignage de bourreaux.
- Inviter les élèves à formuler des pistes d'action qu'ils peuvent entreprendre en tant que témoin d'une violation grave des droits humains que sont les crimes contre l'humanité.

Activité :

Après avoir vu les 3 vidéos, le professeur pose la question suivante et demande à chaque élève le(s) sentiment(s) qui lui viennent à l'esprit. Chaque élève est invité à mettre sur un papier le sentiment qu'il ressent (s'il en a plusieurs, utiliser plusieurs papiers) sans échanger avec ses pairs.

Question : « Après avoir vu ces extraits, en ayant à la pensée les massacres de masse en Indonésie qui ont eu lieu dans les années '60, quel(s) sentiment(s) vous viennent personnellement à l'esprit ? Notez les 3 sentiments qui vous paraissent les plus forts ».

L'enseignant demande à chaque élève à tour de rôle de citer leur premier sentiment : il organise le tableau au fil des réponses. Ensuite le 2^e sentiment, puis le 3^e. Si d'autres sentiments viennent encore et sont différents de ceux énoncés, l'enseignant peut les inscrire également.

L'enseignant organise le tableau en trois colonnes. Les titres des colonnes seront « Victimes », « Spectateurs » et « Bourreaux », mais ceux-ci ne sont pas apparents pour le moment. Dans la colonne centrale, l'enseignant met tous les mots qui ont trait au vécu des spectateurs. Si des mots apparaissent sur les bourreaux ou les victimes, il les note à l'endroit prévu, sans indiquer le titre des colonnes.

L'enseignant donne pour consigne que si un élève veut poser une question à l'élève qui donne son sentiment, il doit demander la parole. La question ne doit pas être un jugement ni une critique. Elle doit aller dans le sens d'un approfondissement. L'élève à qui la question est posée est libre de répondre ou non.

Ensuite, l'enseignant demande aux élèves quel sentiment les bourreaux expriment dans le reportage et les extraits vus. Enfin, à leur avis, quels sont les sentiments vécus par les victimes devant ces crimes impunis et la célébration des bourreaux. Lors de cette discussion, les titres des colonnes respectives sont ajoutés au tableau.

Pour conclure :

Le professeur résume ce qui a été exprimé par les élèves et rappelle en quelques mots les règles du droit humanitaire international et la notion de crime contre l'humanité/crime de génocide.

Quelles pistes d'action sont possibles ? (Informer, signer des pétitions, voir si une action est proposée par Amnesty International, organiser une projection dans l'école avec un débat...)

3. Réflexion critique en classe

Tant les éditeurs du texte de Höss que le réalisateur du film ont jugé qu'il était convenable, voire important, de faire circuler le témoignage du bourreau. Quelles raisons invoquent-ils ?

Quels pourraient être les pièges ? Pensez-vous qu'il est possible d'avoir de la sympathie pour le bourreau ?

Comparez l'image [ci-dessous] à l'extrait suivant des mémoires de Rudolf Höss :

En été, [les enfants] barbotaient dans le petit bassin du jardin ou dans les eaux de la rivière Sola ; leur plus grande joie était de me voir me baigner avec eux. [...] Aujourd'hui je regrette amèrement de ne pas avoir consacré plus de temps à ma famille. (F 191-192)

Höss et Congo, assassins de masse, ont une vie quotidienne familiale (Höss est un bon père de famille et Anwar Congo un grand-père attentionné). Est-ce que les conclusions de Hannah Arendt sur la banalité du mal peuvent s'appliquer à Anwar Congo ? Expliquez pourquoi.



Quelle est la différence entre Anwar Congo et Rudolf Höss quant à leur *image*, leur réputation au moment où ils témoignent ? Quelle différence de contexte historique peut expliquer cela ?

Éléments de réponse

1. L'attention pour la personne se traduit encore dans le choix de la couverture. Les versions allemande et américaine optent pour la même photo, prise au moment où Höss est remis aux autorités polonaises (images 1 et 2). Menotté et entouré de policiers, le commandant apparaît davantage comme un criminel et non comme le père de famille respectable qui se profile dans ses notes autobiographiques. L'édition américaine découpe la photo, ne conservant que l'image de Höss en gros plan, regardant droit dans la caméra. Le titre forgé par Steven Paskuly, *Death Dealer*, associe, à l'instar de Höss lui-même, ses activités dans les centres de mise à mort à un certain professionnalisme. Sauf que chez Paskuly, le rapprochement est cynique et rappelle en cela Robert Merle, qui présente aussi le meurtre de masse comme un « métier ». L'édition britannique aussi met une photo du commandant sur la couverture, prise cette-fois-ci lors du premier jour de son procès (image 3). Le commandant paraît en uniforme, et semble suivre les événements avec attention. Ce n'est pas Höss le criminel qui est ici mis en avant, mais l'homme consciencieux et discipliné, prêt à assister le procureur et à accepter le jugement du tribunal.

Les dernières éditions française (image 4) et néerlandaise (image 5) introduisent une image plus générale renvoyant à l'univers concentrationnaire – les barbelés – ou plus précisément au camp d'extermination d'Auschwitz : la porte d'entrée de Birkenau. D'une part, l'image est utile parce qu'elle permet de replacer le personnage Höss dans son contexte historique ; l'autre, elle est stéréotypée. Il y a en réalité très peu d'images d'Auschwitz II Birkenau. Aussi, des clichés se sont constitués pour pallier cette pénurie et l'incapacité à trouver des représentations significatives de la violence génocidaire. À force d'être répétée, l'image du portail s'est transformée en stéréotype, et en symbole fort à l'aspect monstrueux. C'est par là que des convois entiers de Juifs entraient pour être gazés. Le « cliché » du barbelé apparaît aussi dans d'autres contextes, où il renvoie en général à un manque de liberté ou à une transgression des droits de l'homme (comme dans le message d'*Amnesty International*). L'image se retrouve cependant aussi dans des campagnes publicitaires, ou elle peut même représenter la « dureté » d'un gel douche...

Exposition : « Victimes de l'image. Fabrique, reprise & critique des clichés »
http://www.auschwitz.be/images/expo_victimes/expo_victimes_fr.pdf

3. Comme l'explique l'article, les éditeurs de Höss considèrent l'autobiographie comme une source historique importante, qui constituerait une arme puissante dans la lutte contre le négationnisme. C'est ensuite par la personnalité de son auteur que les mémoires obtiennent une valeur « exemplaire » (PL 151) et viennent illustrer la « banalité du Mal ». Le livre est aussi considéré comme un document pédagogique qui ferait comprendre aux « jeunes générations » (US 11) les mécanismes de la violence systématique.

Joshua Oppenheimer, quant à lui, est un militant des droits de l'homme et constate que la médiatisation des événements en Indonésie a provoqué un changement dans les mentalités : « Pour la première fois, [les gens] se sont mis à enquêter sur ce massacre sous l'angle du crime contre l'humanité. C'est aujourd'hui un des sujets les plus débattus dans le pays. » (*Le Monde*, 8 avril 2013). Il semble que le film ait brisé le silence sur le sujet, et ait encouragé les gens en Indonésie à dénoncer les crimes du passé. Qui plus est, les 40 prix sur son palmarès donnent au film une certaine crédibilité et assurent sa circulation. C'est ainsi que la problématique de l'impunité en Indonésie peut être mise en avant sur la scène internationale. Quand *The Act of Killing* a été nommé pour un Oscar en janvier 2014, le quotidien *The Jakarta Globe* publie la nouvelle à sa Une, indiquant que l'Indonésie doit finalement « assumer son

passé » (*coming to terms with the past*). Voir aussi l'entretien avec Joshua Oppenheimer dans *Témoigner*, n° 118, septembre 2014, pp. 72-79, bientôt disponible en ligne.

La grande différence est que Rudolf Höss a été condamné devant un tribunal, tandis que les « gangsters » en Indonésie n'ont jamais dû répondre de leurs crimes – ni au niveau juridique, ni au niveau social. Oppenheimer affirme dans *Le Monde* qu'il a fait un travail sur « l'impunité qui règne dans ce pays où le pouvoir repose sur la célébration d'un crime de masse » (8 avril 2013). Selon le rapport d'Amnesty International (http://www.amnesty.fr/sites/default/files/Flyer_The_Act_of_Killing.pdf), les commissions pour la vérité et la réconciliation que l'Indonésie s'était engagée à mettre en place n'ont toujours pas été instaurées. Les bourreaux ont des liens avec les responsables politiques et profitent de la peur des victimes pour imposer leur version héroïque du passé.